



Assemblée générale

Distr.
GENERALEA/43/801
11 novembre 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-troisième session
Point 34 de l'ordre du jour

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

Rapport de la Quatrième CommissionRapporteur : M. Emmanuel DOUMA (Congo)

1. A sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1988, l'Assemblée générale a décidé, sur recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-troisième session la question intitulée : "Question des îles Falkland (Malvinas)". A la même séance, l'Assemblée a décidé que cette question serait examinée directement en séance plénière, étant entendu que les organismes et les particuliers que la question intéresse seraient entendus à la Quatrième Commission au moment de l'examen de ce point en séance plénière.
2. A sa 13e séance, le 25 octobre, la Quatrième Commission a fait droit aux demandes d'audition sur ce point présentées par M. J. E. Cheek et M. C. D. Keenleyside (A/C.4/43/9), Mme S. Coutts de Maciello (A/C.4/43/9/Add.1) et Mme Barbara Minto de Pennissi (A/C.4/43/9/Add.2).
3. A sa 15e séance, le 11 novembre, à la suite d'une déclaration sur une motion d'ordre du représentant du Venezuela, parlant également au nom des délégations de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'El Salvador, de l'Equateur, du Guatemala, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine et de l'Uruguay, la Quatrième Commission a entendu des déclarations de M. Keenleyside et de M. Cheek. A la même séance, elle a entendu des déclarations de Mme Coutts de Maciello et de Mme Minto de Pennissi. M. Keenleyside et M. Cheek ont répondu aux questions que leur ont posées les représentants de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. M. Cheek a aussi répondu aux questions posées par le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mme Coutts de Maciello et Mme Minto de Pennissi ont répondu aux questions que leur a posées le représentant du Royaume-Uni.
4. Les représentants du Royaume-Uni et de l'Argentine ont fait des déclarations concernant les auditions.
5. Un résumé de ces déclarations figure dans le compte rendu de la séance (A/C.4/43/SR.15).
